



HAL
open science

Introduction

Christophe Dargère, Stéphane Héas

► **To cite this version:**

Christophe Dargère, Stéphane Héas. Introduction. Dargère Christophe & Héas Stéphane (dir.), La chute des masques, de la construction à la révélation du stigmate, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2015. hal-04725776

HAL Id: hal-04725776

<https://hal.science/hal-04725776v1>

Submitted on 8 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction

Christophe Dargère & Stéphane Héas

L'aventure relationnelle de chaque être humain est parsemée de conflits de toutes sortes. Nous passons une grande partie de notre vie sociale à lutter pour construire et parfois préserver notre identité, en cherchant le plus souvent à donner une bonne image de nous-mêmes. L'être humain se socialise et se civilise en respectant des normes, des règles. La mise en conformité de nos comportements avec ceux des autres entretient précisément ces règles et ces normes. Ainsi, ceux qui contestent cette conformité, sciemment ou pas, mettent-ils en danger ces images de l'homme civilisé que nous cherchons à donner, à valider et à transmettre. Indirectement alors, l'infraction de la norme porte atteinte à l'image du groupe entier, une image susceptible d'être écornée et menacée. La stigmatisation est donc en tout premier lieu un acte visant à protéger une conception, une projection, une représentation que l'être humain se fait de lui-même. C'est une réaction logique destinée à maintenir un ordre établi. C'est aussi un enjeu considérable pour la survie sociale de l'être humain : la norme a pour effet de contenir une anarchie toujours possible, potentiellement contre-productive, voire autodestructrice. Mais ce mécanisme a évolué, plus proche au final de la démarcation, de la distinction et du tricotage des contours de l'admissible. Désormais, la stigmatisation fournit surtout le terreau de la domination et de l'exercice du pouvoir. Elle teste la capacité de tolérance d'un groupe, d'un système social, quelquefois même sa forme et sa structure. Elle évince, produit des ruptures, scelle des clivages, bride la participation à l'activité sociale, brouille les interactions de la vie quotidienne, parasite les rapports humains, entame « l'estime

sociale »¹, administre un capital considérablement revu à la baisse pour une partie conséquente des individus victimes de son processus. Toujours présente, aussi prégnante que futile, la stigmatisation est parfois légère, furtive et presque risible, lorsqu'est par exemple opposé le « péquenot » de la campagne au « Parigot » citadin. Mais elle peut revêtir des manifestations concrètes et intensément dramatiques : l'aboutissement de la stigmatisation d'une ethnie ou d'un peuple peut alors passer par le génocide ou l'extermination en masse.

La sociologie est fréquemment aux prises avec la déclinaison complexe des processus de discrimination. Si certaines formes de stigmatisation demeurent inchangées et traversent les diverses phases du procès de notre civilisation, d'autres sont implicitement liées à ses nouvelles configurations. Progrès techniques, évolutions scientifiques, sphères économiques, idéologies ontologiques, pouvoirs politiques sont autant de paramètres qui gravent les orientations de notre modernité. Ces moteurs interdépendants propulsent la condition humaine vers de nouveaux champs exploratoires où des cercles normatifs fluctuent et s'élargissent pour admettre certaines pratiques, certains usages, en bouleversant les codes sociaux et les valeurs existantes. Mais d'autres cercles stagnent, persistent, rétrécissent en certaines circonstances, ce qui entretient et accroît tout ce que l'on peut inclure dans le concept caractéristique de « déviance », entretenu et alimenté en cela par des préjugés tenaces, des stéréotypes imparables, des croyances ancrées et des clichés figés.

Stigmatisation et discrimination sont des réactions corrélées de démarcation et de désignation. Produites à l'encontre de catégories d'individus, elles se révèlent selon des critères bien spécifiques. Stigmatisation et discrimination s'inscrivent dans un processus réciproque : ce qui vaut pour une forme de discrimination vaut pour son contraire. Il y a ainsi les discriminations caractéristiques, inhérentes aux composantes élémentaires de la personne, de son identité et de son corps. Décelables au premier regard, le sexe, l'âge, le handicap, la maladie, la physiologie et l'origine ethnique. Les discriminations sociales sont des processus d'exclusion liés à l'appartenance groupale et à ce que représentent cette appartenance et ce groupe. Dans ce cadre, les discriminations

1 Honneth, 2006, p. 198.

sont socio-économiques, socioculturelles, géographiques, politiques, religieuses. On peut aussi y inclure l'origine ethnique également et initialement inscrite dans les composants immédiats de l'identité. N'excluons pas les discriminations groupales, puisque chaque entité collective, quelles que soient sa structure, sa finalité et sa taille possède des éléments dominés, tels que « la tête de turc », « le vilain petit canard », « le souffre-douleur », « le mouton noir », ou « le Calimero ». Consécutives à la corrélation des histoires personnelles et des destins, les trajectoires de vie sont aussi mises à l'index. Il s'agit par exemple des personnes victimes de handicaps physiques, sensoriels ou cognitifs, des individus atteints de déficience intellectuelle, de sujets internés dans des hôpitaux psychiatriques. Certaines subissent des sanctions sociales émanant de leur passé (condamné par la justice, ancienne prostituée) ou de leur orientation sexuelle (homo, bi, etc.). Les discriminations sont motivées par des enjeux très disparates, parfois même « aléatoires » (tel est le cas de la « tête à claque » ou de la personne au visage ingrat). Le plus souvent inexplicable, ce procédé montre au final que la discrimination est aussi un phénomène irrationnel, éventuellement avec sa part instinctive. Stigmatisation et discrimination proviennent de contextes particulièrement divers. Certaines prennent forme dans une relation éphémère de quelques instants, d'autres s'inscrivent sur une longue durée et de manière répétée. Des individus peuvent cumuler plusieurs formes de discrimination (une personne handicapée en précarité socio-économique ; un ancien condamné d'origine étrangère présentant des troubles psychiatriques...). La discrimination évolue au gré de notre processus de civilisation et de l'avancé de notre modernité : certains cercles d'appartenance se rétractent quand d'autres s'élargissent.

Les processus de stigmatisation engagent ainsi des réalités sociales et des champs à explorer qui sont parfois radicalement différents. S'approprier une telle thématique est une initiative hasardeuse si l'on tient compte des formes multiples la qualifiant (étiquetage, désignation, discrimination, stigmatisation...). Nous ne tenterons pas ici de cerner la stigmatisation comme un objet sociologique dissécable à souhait, dans le but de couvrir le plus largement possible ses configurations, ses manifestations et ses répercussions sur les individus et les populations qui essuient au quotidien les effets de ses assauts. Notre approche s'inscrit plutôt dans le désir de saisir « ce que stigmatiser veut dire »

pour paraphraser Pierre Bourdieu, dont l'ouvrage *La misère du monde*², a laissé un héritage fertile, ouvrant une brèche visant à rapprocher le sociologue des problèmes sociétaux majeurs. Plus encore, c'est un guide conceptuel, un modèle empirique et un support idéologique permettant de rapprocher les chercheurs avec les victimes des dommages collatéraux du fonctionnement de notre civilisation, sans que cela ne soit perçu comme une hérésie sociologique décrédibilisant la démarche de fond. Ce salutaire projet, consistant à recueillir des témoignages de personnes « invisibles », étouffées par leur condition et qui souffrent en silence, ne fait que conforter notre positionnement sur l'échiquier académique et scientifique.

Nous avons donc modestement tenté de prendre le sillon de cette voie tracée en 1993 par Bourdieu afin de procéder, sous un angle empirique, à un large recueil des « *Porteurs de stigmat* »³. Cette volonté de mettre en évidence des témoignages de personnes qui expérimentent la stigmatisation au jour le jour, de donner la parole aux entités collectives qui s'inscrivent dans les minorités constitue le premier axe de notre démarche. Afin de donner une cohérence à l'ensemble de notre projet, il convenait de mobiliser d'un point de vue théorique des sensibilités préoccupées par le thème de la stigmatisation. Tel est donc l'objet de cet ouvrage. L'autre source d'inspiration à l'origine de cette contribution collective concerne la sociologie d'Erving Goffman, et plus précisément son fameux *Stigmat*⁴, désormais passé à la postérité, puisqu'il est considéré comme l'une des références incontournables sur le thème de la discrimination sociale, dont le terreau est sédimenté par les interactions de la vie quotidienne. Ces deux productions fondamentales ont le mérite, chacune à sa manière, et une fois corrélées, de constituer un solide cadre conceptuel. La déviance et la misère sociale masquent sous leur aspect générique les populations stigmatisées, les groupes étiquetés, les entités désignées, les minorités défavorisées, les catégories discriminées qui endurent la sanction sociale. Quelles que soient leur dimension et leur place dans la structure sociale, elles demeurent d'inépuisables sources de conflits et de luttes destinés à leur

2 Bourdieu, 1993.

3 Héas & Dargère (dir.), 2014.

4 Goffman, 1975.

épargner les formes de domination et d'exclusion, que celles-ci soient visibles et affichées, ou insidieuses et cachées, voire passées sous silence.

Un pan non négligeable de la recherche sociologique se consacre ainsi à l'étude des processus et des phénomènes de discrimination. Dans ce contexte favorable, un ouvrage tel que celui-ci pourrait surprendre par l'ambition qu'il affiche, à savoir traiter le sujet du stigmaté d'un point de vue théorique et global. Mais nous souhaitons balayer d'emblée tout malentendu relatif à la saisie et à l'interprétation des diverses formes de stigmatisation. En effet, la diversité des sujets abordés par les auteurs n'affiche en aucune manière l'intention de couvrir l'intégralité des processus de stigmatisation, ni même d'en fournir un panel représentatif. Dans le même esprit, il n'est pas une forme de stigmatisation dont l'étude prévaudrait sur une autre, il n'est de thématique particulière que nous aurions souhaité mettre en avant. Il nous semble en revanche pertinent, et telle est au fond la véritable finalité de cette contribution collective, de parvenir à la saisie, à un moment donné, de formulations théoriques considérant les différentes facettes des problématiques sociales posées par la stigmatisation. Ainsi donc cette compilation de points de vue peut être considérée à juste titre comme bancale, boiteuse, forcément incomplète, voire même partielle. Pour autant, nous avons eu le souci de mobiliser diverses perceptions, diverses sensibilités qui s'inscrivent dans des champs disciplinaires voisins mais différents, et ce afin de traiter des thématiques éloignées certes, mais néanmoins toujours en lien avec la stigmatisation. S'il est complexe de « couvrir » l'intégralité de son champ, la stigmatisation offre des interprétations, des discussions et des réflexions conceptuelles d'une grande richesse.

Par rapport à la complexité et à la diversité de ces processus de stigmatisation, nous allons voir, à l'aide de cheminements, d'analyses et de sensibilités très différentes, que la stigmatisation permet de couvrir de vastes champs propres aux sciences sociales, sur des thématiques d'ordre microsociologiques et macrosociologiques. Dans une première partie, Philippe Vienne, Claude Javeau, Yves Winkin, Michel Désy avec France Filiatrault et Stéphane Héas se penchent sur le concept même de stigmatisation ainsi que sur les processus qui se déclinent à partir des diverses formes de stigmatisation. Dans une deuxième partie, Gaëlle Sempé Huard, Frédéric Mougeot et Gilles Herreros, Christophe Dargère, Valérie Delattre et Ryadh Sallem traitent des configurations

historiques et institutionnelles de la stigmatisation. La troisième partie de l'ouvrage recueille les textes d'Anne Van Haecht, de Laurent Mucchielli, de François Le Yondre, de Sylvain Ferez (et Mélanie Perez, Estelle Duval, Éric Perera) et de David Le Breton. Elle est consacrée à l'étude de certaines populations stigmatisées, ainsi qu'aux manifestations concrètes de stigmatisation.